

**SOS
CARLIN**



Présidente Laëtitia PITRA
4 rue de la Courre aux lièvres
91410 ROINVILLE SOUS DOURDAN
laetitia.pitra@gmail.com

Secrétaire Anne CROSMARY
71 bis avenue Habert de Montmort
78320 LE MESNIL SAINT DENIS
anne.crosmary@orange.fr

Trésorière Stéphanie JACQUET
235 rue du Lavoir
78830 BULLION
stephanie.jacquet91@gmail.com

Compte Rendu De L'Assemblée Générale Ordinaire Du 6 mai 2016

Le 6 mai 2016 à 18H00, les membres de l'association SOS CARLIN se sont réunis en Assemblée Générale au Gîte forestier n°14, rue des Boudeaux à NESPLOY (45270) afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ Rapport de la Présidente.
- 2/ Rapport de la Secrétaire.
- 3/ Rapport de la Trésorière - Approbation des comptes.
- 4/ Quitus à délivrer au Comité de sa gestion arrêtée au 31 décembre 2015.
- 5/ Délégués régionaux – Rôle, désignation, création d'un annuaire.
- 6/ Augmentation des frais d'adhésion et d'adoption.
- 7/ Paiement via Paypal.
- 8/ Point sur les démarches à effectuer pour faire reconnaître « d'intérêt général » l'association.
- 9/ Mise en place de parrainages pour les adoptions.
- 10/ Point sur la Boutique.
- 11/ Questions diverses.

Présents : Anne CROSMARY, Virginie GARCIA, Stéphanie JACQUET, Corinne PICOT-PETIT, Laëtitia PITRA, Myriam SIGAUDO.

Absentes excusées : Jacqueline BOUVIER, Tania BURROWS.

Absente non-excusee : Magali LE MAUX.

1/ RAPPORT DE LA PRESIDENTE

L'assemblée s'est ouverte à 18h35 par les remerciements de la présidente aux membres présents.

La présidente souligne le fait que les prises en charge se font de plus en plus dans l'urgence, cela nécessite des accueils, des transports, des déplacements, souvent des soins vétérinaires, ce qui a pour conséquences plus de travail et plus de frais.

Suite à la démission de Madame Geneviève SAUVAT, en date du 19 mai 2015, du poste de secrétaire et du comité de l'association SOS CARLIN, Madame Anne CROSMARY est cooptée par les membres du comité et occupe désormais les fonctions de secrétaire de l'association depuis le 9 juin 2015, jusqu'aux prochaines élections du vendredi 12 mai 2017.

Suite à la démission de Madame Magali LE MAUX, en date du 6 mai 2016, du poste de trésorière et du comité de l'association SOS CARLIN, Madame Stéphanie JACQUET occupe désormais les fonctions de trésorière de l'association à compter de ce jour.

2/ RAPPORT DE LA SECRETAIRE

Quelques chiffres pour l'année 2015.

37 carlins ont été pris en charge entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015.

En détail :
20 femelles et 17 mâles,
3 couples,
12 LOF et 25 non-LOF.

Cette année, à nouveau, nous avons été confrontés à l'arrivée d'un certain nombre de chiens avec des pathologies mal ou non soignées. Cela a entraîné des soins vétérinaires conséquents.

3/ RAPPORT DE LA TRESORIERE

En l'absence de Madame Magali LE MAUX le rapport est présenté par la présidente.

L'exercice est déficitaire de 875.93€, pour mémoire il l'était déjà en 2014 de 66€.
Le fond de roulement est suffisant puisque l'association dispose d'un livret A crédité de 3500€ et d'un solde de DAV de 2151€.
En 2015 les recettes s'élèvent à 6579.72€ et les dépenses se montent à 7445.65€

La boutique : 197.29€ de dépenses, 202€ de recettes.

5/ DELEGUES REGIONAUX

Il n'y aura pas de mise en place officielle de délégués régionaux, SOS carlin continuera de faire appel aux personnes qui se sont proposées sur les bulletins d'adhésion et/ou sur notre liste de discussion.

6/ AUGMENTATION DES FRAIS D'ADHESION ET D'ADOPTION

Concernant les frais d'adhésion, il a été décidé d'une augmentation des frais de 5€.
La cotisation membre actif passe de 25€ à 30€.
La cotisation ménage actif passe de 30€ à 35€.

Concernant les frais d'adoption, il a été décidé d'une augmentation de 25€.
La cotisation passe de 150€ à 175€.
Cette cotisation est modulable en fonction de l'âge et de l'état général du chien.

7/ PAIEMENT VIA PAYPAL

Il n'est pas envisagé dans l'immédiat d'ouvrir un compte, les frais engendrés et la sécurisation des données bancaires notamment posent problème.

8/ RECONNAISSANCE « D'INTERET GENERAL » DE L'ASSOCIATION

La démarche ne sera pas faite car les contraintes administratives sont trop fortes.

9/ MISE EN PLACE DE PARRAINAGES LORS DES ADOPTIONS

Il ne sera pas mis en place de parrainages pour l'instant. Ce mode de fonctionnement génère une charge de suivi trop importante et le travail administratif est déjà conséquent au sein de l'association. L'association fera cependant appel aux dons au cas par cas, si nécessaire.

10/ POINT SUR LA BOUTIQUE

Suite à la nomination de Madame Stéphanie JACQUET au poste de trésorière, le comité de l'association SOS CARLIN fait appel à candidature pour tenir la boutique.

Madame Virginie GARCIA propose sa candidature et est cooptée par le comité.

Elle prend ses fonctions de responsable de la boutique et du suivi de la page Facebook de l'association à compter de ce jour.

11/ QUESTIONS/POINTS DIVERS

- Le logo de l'association pose problème lorsqu'il s'agit de tirer des impressions, l'association n'a pas le support original. Le comité a décidé de changer de logo pour palier à cela.
- A la demande de notre présidente un suivi des adoptions, 228 depuis la création de l'association SOS CARLIN, va être mis en place. Il s'agit de prendre régulièrement des nouvelles de chaque adopté, au minimum une fois par an, par téléphone ou bien par @mail.
- La présidente souhaite que chaque membre du comité ait une fonction active au sein de l'association.

4/ QUITUS

L'Assemblée donne quitus au comité de sa gestion arrêtée au 31 décembre 2015 à l'unanimité.

L'assemblée générale ordinaire s'achève à 19h05.

La présidente invite les présents à partager le buffet participatif.